

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTIONS EN VIGUEUR AU 01/11/2025

Vente appartements et villas:

Mandat AGT

5% maximum

Au moment de l'offre le vendeur décide de nos honoraires entre 2,5%* et 5% du prix en fonction de son niveau de satisfaction.

*Pour les biens inférieures à 200 000€ montant minimum des honoraires de 5000€

Mandat exclusif

5% maximum

Mandat simple

6% maximum

Vente terrains, murs commerciaux et fonds de commerce

Mandat AGT

8% maximum

Au moment de l'offre le vendeur décide de nos honoraires entre 4% et 8% en fonction de son niveau de satisfaction.

Mandat exclusif

8% maximum

Mandat simple

10% maximum

Vente parkings et garages:

Mandat AGT

Forfait 3000€

Mandat exclusif

Forfait 3000€

Mandat simple

Forfait 3500€

Nos honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat . Nos honoraires s'entendent TTC avec une TVA au taux actuel de 20%

AGT La Belle Pierre Immo SARL capital de 1000€-R.C.S 991 910 134 Antibes-Siège social 2708b route des Serres, 06570 Saint-Paul-de-Vence -Garantie Financière: transaction 120000€,Non détention de fonds, Galian Smabtp 89 rue la Boétie 75008 Paris

CPI06052025000000171 délivrée par CCI Nice Côte d'Azur